

# La thématisation dans les langues

Actes du colloque de Caen,  
9-11 octobre 1997

Textes réunis par Claude Guimier

Exemplaire tiré à part



PETER LANG

# La thématisation en berbère

Fernand BENTOLILA

Université René Descartes–Paris

***Abstract:** The notion of thematization in Berber is first characterized from some particular syntactic structures. The preposition *i* and the emphatic morpheme *d* are then described in contexts where they apparently function as theme markers. Thematization is studied in relation to other syntactic characteristics of the language, which leads to examine the definition of subordinators, and «enchaînés», and to think about the notion of prolepsis which can be considered as a special case of thematization in dependent verb phrases and in subordinate clauses.*

## Introduction

Je dégagerai d'abord la notion de thématisation en berbère<sup>1</sup> à partir de structures syntaxiques privilégiées. Une fois le phénomène bien cerné d'un point de vue formel, je décrirai le comportement de la préposition *i* et du morphème d'emphase *d* dans certains contextes où ils semblent bien fonctionner comme marqueurs de thème, puis j'étudierai la thématisation dans ses rapports avec d'autres caractéristiques systématiques de la langue, ce qui m'amènera à examiner la définition des subordonnants, de l'enchaîné et à réfléchir sur la notion de prolepse que je considérerai comme un cas particulier de thématisation dans les syntagmes verbaux dépendants et dans les propositions subordonnées.

## 1. Définition de la thématisation

En berbère, le prédicat verbal peut être actualisé par un pronom; ainsi

---

1 Tous mes exemples seront empruntés au parler berbère des Aït Seghrouchen d'Oum Jenba (Maroc central).

avec le verbe *raḥ*<sup>2</sup> «partir», on aura *raḥ-x* «je suis parti», *n-raḥ* «nous sommes partis». Il s'agit là d'énoncés complets, comme par exemple *amat* «il aime» en latin.

Si l'on choisit de définir le sujet comme une expansion obligatoire du prédicat verbal (dans les énoncés non injonctifs), on dira que les indices pronominaux *-x* «je» et *n-* «nous» sont les sujets dans *raḥ-x* et *n-raḥ*. De la même façon, la désinence *-t* du latin *amat* pourrait être considérée comme un indice personnel sujet.

Quand le verbe est actualisé par un indice sujet de troisième personne, ce pronom sujet peut être explicité par un nom ou un nominal quelconque. Ainsi, avec *i-raḥ* «il est parti», on pourra avoir, soit *i-raḥ uryaz* «il est parti, l'homme», soit *aryaz i-raḥ* «l'homme, il est parti». Lionel Galand<sup>3</sup> voit dans ces deux exemples deux fonctions différentes qu'il distingue à juste titre de la fonction sujet: dans le premier exemple *uryaz*<sup>4</sup> est un complément explicatif, c'est-à-dire un nom placé après le verbe et qui explicite l'indice pronominal sujet *i-*; dans le deuxième exemple *aryaz* est un indicateur de thème, c'est-à-dire un nom (ou un nominal) placé en tête d'énoncé et repris par un anaphorique (l'indice sujet *i-* de 3e M sg).

Une rapide comparaison avec le français nous montrera la spécificité du berbère. En français, en plus des équivalents donnés pour les exemples berbères, on a la possibilité d'avoir aussi un énoncé sans pronom: *l'homme est parti* (à côté de *il est parti*, *l'homme*, et de *l'homme, il est parti*). De telle sorte qu'on peut considérer *l'homme est parti* comme un énoncé neutre (sans mise en relief) tandis que les deux autres énoncés emphatisent le thème, que ce dernier soit postposé ou antéposé.

2 J'utilise le système de notation suivant: voyelles *a, i, u*; semi-consonnes *w, y*; consonnes *b, č, d, f, g, ġ, h, ħ, k, l, m, n, q, r, s, š, t, x, z, ž, ɣ, ɛ*; *ħ* et *ɛ* notent les fricatives pharyngales sourde et sonore, *x* et *ɣ* les fricatives vélares sourde et sonore, *h* la laryngale (aspiration), *q* l'occlusive dorso-uvulaire, *r* la vibrante apicale, *č* et *ğ*, les affriquées sourde et sonore. Le point sous la lettre note l'emphase; le trait sous la lettre note la spirantisation (*ṭ*); le (<sup>W</sup>) en exposant note la labiovélarisation de la consonne (ex.: *k<sup>W</sup>, g<sup>W</sup>, x<sup>W</sup>, ɣ<sup>W</sup>*). Les majuscules notent les consonnes tendues.

3 L'énoncé verbal en berbère: étude de fonctions, *Cahiers F. de Saussure*, 1964, 21: 33-53.

4 L'opposition formelle entre *aryaz* et *uryaz* (alternance *a-/u-* à l'initiale) contribue à marquer la fonction des noms ou des nominaux.

En berbère, si l'on s'en tient à notre postulat de départ – c'est-à-dire si nous considérons *i-* de *i-ṛaḥ* comme le sujet –, *uryaz* (dans *iṛaḥ uryaz*) et *aryaz* (dans *aryaz iṛaḥ*) sont des thèmes. Mais la thématization n'est pas équivalente dans les deux cas. Tout d'abord, il faut noter que le tour avec thème postposé est beaucoup plus fréquent que le tour avec thème antéposé; et d'autre part, il apparaît dans des contextes plus nombreux. Enfin, conséquence naturelle des remarques précédentes, le tour avec thème postposé est le tour neutre, tandis que l'antéposition correspond à une mise en relief du thème.

*Remarque 1:*

Il ne faut pas séparer le cas de l'indicateur de thème repris par un pronom personnel sujet des cas où cet indicateur de thème est repris par un pronom personnel remplissant une autre fonction (objet, régime indirect ou régime de préposition).

*Remarque 2:*

Quand on veut souligner un procès avec emphase par *ulad* «même» – morphème qui ne peut déterminer que des noms ou des nominaux – on a recours à la «figure étymologique»<sup>5</sup>: on donne comme objet au verbe son propre nom d'action; ce nom d'action est ensuite thématisé et repris par un pronom personnel anaphorique objet.

ex.: *ulad tarwla irwl T* «même course il-a-couru elle-(objet)»  
 «même la course il l'a courue» > «il a même couru».

## 2. Les marqueurs de thème

L'anticipation n'est pas la seule façon d'emphatiser le thème; celle-ci peut en effet être renforcée dans certains contextes par des morphèmes comme *i* ou *d* qui ont ailleurs un fonctionnement différent (*i* est une préposition à valeur de datif, *d* a une valeur d'emphase ou d'insistance) mais qui, ici, jouent le rôle de marqueurs de thème.

2.1. Le morphème *i*, comme marqueur de thème, apparaît seulement dans les énoncés interrogatifs (que l'interrogation soit marquée par un

5 Voir Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner, 1943: 90.

morphème spécifique, ou par la seule intonation). On retiendra ici deux schémas structuraux qui concernent plus particulièrement notre propos:

*i* + nom (ou nominal)

*i* + nom (ou nominal) + énoncé interrogatif

(1) '*i*' + nom

*i-y-ayt warzazat?* «et les gens de Ouarzazate?»

Le contexte éclaire et précise la question: on parle des dialectes des différentes tribus du Maroc. On peut comparer avec le français où un énoncé comme *et Marie?* peut signifier bien des choses suivant le contexte et la situation.

(2) '*i*' + nom + énoncé interrogatif

*i waman, qfn di-s mad ihi?* «et l'eau, elle y est fraîche ou non?»

Dans cet exemple, on ne se contente pas de lancer un thème pur comme dans le cas précédent; on précise l'information recherchée.

2.2. '*d*' marqueur de thème après *is* «c'est que, est-ce que, que, parce que»

Le morphème *is* présente différents emplois qu'on peut classer ainsi: le point de départ serait le statut de présentatif («c'est») permettant de mettre en relief un prédicat verbal ou d'actualiser un prédicat non verbal. A partir de là, on expliquerait l'emploi comme outil d'interrogation totale par l'intonation interrogative<sup>6</sup>. En outre, *is* peut jouer le rôle de subordonnant introduisant une proposition substantive («que») ou causale («parce que»).

(1) '*is*' outil d'interrogation

Après *is* «est-ce que?», l'anticipation du thème entraîne obligatoirement le marqueur de thème *d*.

ex: *izd<sup>7</sup> arba n ħMu, tLa yr š Tswra-Ns?*

«est-ce que le fils de Hammou, tu as sa photo?»

> «le fils de Hammou, est-ce que tu as sa photo?»

6 En français, le passage de *c'est que* à *est-ce que* se fait par inversion du sujet pronominal *ce*.

7 *izd* = *is* + *d*

ex: *izd eli d aryaz?* «est-ce que Ali, c'est un homme?»

(2) 'is' introduisant une proposition substantive

*Nan ad asn netn izd iLi tsn ur dži am ist dnin...* «ils veulent leur montrer que leur fille, elle n'est pas comme une autre...»

Si on supprime l'anticipation du thème *iLi* «fille», le marqueur de thème *d* disparaît: *netn is ur dži iLi tsn...*

### 3. Utilisation de la thématization pour affiner la description

Une fois qu'on a dégagé les traits formels de cette opposition, on peut s'en servir comme critère pour définir les subordonnants ou pour cerner la notion d'«enchaîné».

#### 3.1. Les subordonnants

Très souvent en berbère, la relation qui unit deux prédicats n'est pas marquée par un subordonnant. On parlera alors de parataxe: les deux prédicats sont simplement juxtaposés; le lien sémantique qui les unit est porté par le seul contexte. Mais il arrive aussi que le prédicat subordonné soit marqué par des unités dont le statut est difficile à définir: adverbes, coordonnants ou subordonnants. On peut alors utiliser la thématization pour distinguer les vrais subordonnants des «pseudo-subordonnants». Elle constitue un trait définitoire parmi d'autres<sup>8</sup>. On constate en effet qu'avec un certain nombre d'unités, l'antéposition du thème n'est pas possible. Par exemple, avec *zGa* «lorsque», on ne peut pas avoir *\*zGa aryaz iṛaḥ...* «quand l'homme, il est parti...». On a obligatoirement *zGa iṛaḥ uryaz...* «quand l'homme est parti...».

Au contraire, avec *elaḥQ aš* «car, en effet», on peut avoir l'anticipation du thème:

ex: (travailler dans le civil, ça vaut mieux) *elaḥQ aš lflus drusn* «car l'argent, il est rare, il n'y en a pas beaucoup (à l'armée)».

8 Les autres critères pertinents sont l'effacement du morphème *La* («réel») devant un verbe à l'inaccompli, et l'anticipation des «satellites» (pronoms personnels régimes et morphèmes déictiques *D* et *N*).

### 3.2. *L'enchaîné*

Soit dans un énoncé la séquence de deux syntagmes verbaux juxtaposés: SV1–SV2<sup>9</sup>. Les positions SV1 et SV2 sont pertinentes pour l'emploi des déterminants grammaticaux; c'est-à-dire que certains SV peuvent apparaître à la fois en SV1 et en SV2; nous les appellerons SV indépendants. D'autres SV ne peuvent apparaître qu'en SV2; nous les appellerons SV «enchaînés». Donc, en SV2, nous pouvons opposer SV indépendants et SV enchaînés. Quand on emploie en SV2 un SV indépendant, on rapporte les actions (SV1 et SV2) isolément: elles forment comme des îlots séparés, sans relation, sans point de contact. Au contraire, quand on emploie un SV enchaîné, le procès s'enchaîne au précédent sans solution de continuité – ce qui peut produire un effet de rapidité – et se présente comme sa conséquence logique.

L'enchaîné est défini par des déterminants grammaticaux spécifiques: aoriste ou {*al* + inaccompli}; à cela, s'ajoute le fait qu'il ne tolère ni la négation, ni l'antéposition du thème.

ex: *ufrun ihaqaṃ, rsn isyan* «s'envolent corbeaux, se-posent vautours-blancs»

> «(dès que) les corbeaux s'envolent, les vautours blancs se posent».

Il s'agit d'une devinette dont la solution est *la vieillesse*; on fait ici allusion au changement de couleur des cheveux qui de noirs, deviennent blancs. Il y a enchaînement parfait. L'aoriste *rsn* suggère que les deux actions sont solidaires, liées entre elles. Un SV indépendant avec le prétérit *rsin* en SV2 soulignerait l'autonomie des deux actions. L'antéposition du thème n'est pas possible avec l'aoriste enchaîné *rsn*.

## 4. Thématisation dans les SV dépendants ou dans les propositions subordonnées

J'étudierai successivement les SV complétant un verbe, les interrogatives indirectes et la proposition substantive introduite par *is* «que».

### 4.1. *SV compléments*

9 SV = syntagme verbal = un verbe et ses déterminants grammaticaux.

Soit le schéma structural SV1 + SV2 où SV2 complète le noyau SV1<sup>10</sup>:

ex: *qDx ad awix aryaz* «je-peux (futur) j'épouse homme»  
> «je peux épouser l'homme».

Dans cet exemple, le SV2 *ad awix* «j'épouserai» complète le SV1 *qDx* «je peux». On peut thématiser *aryaz*, l'objet de *ad awix*, en l'antéposant (avec le marqueur de thème *i*) et en le reprenant par le pronom objet anaphorique *t*: *qDx i uryaz*<sup>11</sup> *ad t awix* «je-peux, en-ce-qui-concerne homme, (futur) lui-(objet) j'épouse» > «l'homme, je peux l'épouser».

Notons que le nom thématisé (*aryaz*) peut être remplacé par un pronom interrogatif (*ma* «qui?»); dans ce cas, le marqueur de thème se présente sous la forme *mu* (variante de *i*):

*ma mu tqDd ad t tawid?* «qui en-ce-qui-concerne tu peux (futur) lui-(objet) tu épouses?»  
> «qui peux-tu épouser?».

Le pronom personnel *t* reprend ici le pronom interrogatif *ma*, comme il reprenait *uryaz* dans l'exemple précédent.

On a une construction parallèle avec le verbe *isin* «savoir»:

ex.: *Snx i taDart Nun ad T bnix* «je-sais en-ce-qui-concerne maison de-vous (futur) elle-objet je-construis» > «je sais construire votre maison».

#### Remarque:

Signalons ici que le caractère peu étoffé, quasi vide de la préposition *i* la rend apte à exprimer des valeurs très variées et aussi à servir de relais, dans des constructions relatives ou interrogatives, pour amorcer un rapport qui sera précisé ensuite par une autre préposition accompagnée d'un pronom personnel ayant le même référent que le pronom interrogatif ou l'antécédent de la relative.

ex.: *mu mi tLid dFir as* «qui en-ce-qui-concerne tu-étais derrière lui»> «par rapport à qui tu étais derrière lui» > «derrière qui étais-tu?»

10 Pour établir la dépendance, la subordination de SV2 au noyau SV1, on s'appuie, d'une part, sur le sens général de l'énoncé et l'absence de pause entre SV1 et SV2 et, d'autre part, sur des critères formels comme l'adjonction de la négation ou de l'interrogation à SV1 et la focalisation par *ay*. Notons enfin que les SV compléments ne risquent pas de se confondre avec les SV enchaînés étudiés en 3.2 car on n'y trouve jamais ni l'aoriste ni {*al* + inaccompli}.

11 Quand le nom *aryaz* est régi par le marqueur de thème *i*, il prend la forme *uryaz*.



ex.: *twaed lmalik din mu ixla leşkr Ns* «elle-alla-trouver roi lequel en-ce-qui-concerne elle-a-péri armée de-lui» > «elle alla trouver le roi à propos duquel on sait que son armée avait péri» > «... dont l'armée avait péri.»

#### 4.2. Les interrogatives indirectes et les propositions substantives

On trouve dans ces contextes un phénomène analogue à ce que la tradition désigne sous le nom de prolepse. Ainsi, Marouzeau parle de prolepse «lorsqu'un terme se trouve enclavé dans une construction antérieure à celle qui lui appartient (dans lat. *illum rogo quis sit = rogo quis ille sit, illum* est dit proleptique).»<sup>12</sup>

Et pour Ragon et Renaud<sup>13</sup>, la prolepse «consiste à faire du sujet du verbe subordonné le régime du verbe principal». Ils citent l'exemple suivant:

οἶσθα Εὐθύδημον ὀπόσουζ ὀδόνταζ ἔχει «sais-tu combien Euthydème a de dents?»

On trouve cette anticipation aussi en berbère et dans les mêmes contextes, c'est-à-dire dans les interrogatives indirectes et dans les propositions substantives introduites par *is* «que».

ex: *ad iziɣ tam ʤut may dʒu* «futur je vois femme quoi elle fait»  
> «je verrai la femme, ce qu'elle fait»  
> «je verrai ce que fait la femme».

Le tour correspondant (sans prolepse) serait: *ad iziɣ may dʒu tm ʤut*, où l'indicateur de thème *tam ʤut* (état libre) est remplacé par un complément explicatif *tm ʤut* (état d'annexion).

La prolepse peut apparaître aussi avec une proposition substantive introduite par *is* «que»:

ex.: *ufix awal-u is iyuda* «je-trouve parole-cette que elle-est-bonne» > «je trouve cette parole bonne».

ex.: *wiGSN buɣBu iz d Dwa n tifdliwin?* «qui-savait l'escargot que c'est remède de verrues?» > «qui savait que l'escargot est un remède contre les verrues?»

---

Les berbérissants nomment cette forme «état d'annexion» (par opposition à l'état libre *aryaz*).

12 *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner, 1943: 177.

13 *Grammaire complète de la langue grecque*, Paris, De Gigord, 1937: 269.

Aussi bien dans les exemples tirés du grec et du latin que dans ceux du berbère, il me semble que l'analyse en termes de thématization éclaire mieux les faits à l'étude qu'une simple description formelle comme celle que proposent Ragon et Renauld quand ils constatent que la prolepse fait «du sujet du verbe subordonné le régime du verbe principal.»

Il est vrai que *Ευθύδημον* (Euthydème) est à l'accusatif et qu'il semble se rattacher à *οἶσθα* comme un régime (objet) à un verbe; en fait tout se passe comme s'il s'agissait là d'une pseudo-fonction fournissant un statut grammatical fictif à un élément thématized qui, du fait de la structure hiérarchisée de la phrase complexe où il figure, est soumis à certaines contraintes. D'ailleurs cette pseudo-fonction n'est pas uniforme, elle peut varier en fonction du contexte; ainsi, dans une remarque, Ragon et Renauld<sup>14</sup> citent un exemple de Thucydide où «le sujet du verbe subordonné» n'est plus «régime du verbe principal» mais se rattache «à la proposition principale comme génitif complément d'un nom.»

ex.: (rapidement parvint à Athènes) ἡ ἀγγελία τῶν πόλεων ὅτι ἀφ᾽εστᾶσιν «la nouvelle à propos des villes que elles avaient fait défection» > «la nouvelle que les villes avaient fait défection.»

On voit bien d'après cet exemple que le cas et la «fonction» du thème antéposé (en prolepse) varient selon le contexte: ici le thème *πόλις* prend l'habit d'un complément de nom (*πόλεων*) mais pour un temps seulement, le génitif jouant le rôle d'un simple relais pour poser le thème «à propos des villes» en attendant le rhème (*ὅτι ἀφ᾽εστᾶσιν*).

La description formelle d'un aspect de la thématization en berbère nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de certains morphèmes comme *i* ou *d* qui peuvent à l'occasion et dans des contextes spécifiques jouer le rôle de marqueurs de thème. D'autre part on s'est appuyé sur la thématization pour affiner la définition des subordonnants et de l'enchaîné. Enfin on a pu éclairer d'un jour nouveau la notion classique de prolepse. Au terme de cette étude, nous soulignons d'une part l'intérêt que présente la mise en relation de phénomènes linguistiques apparemment très différents et d'autre part la similitude – toujours surprenante – de langues très distantes l'une de l'autre quand on ne retient que les mécanismes profonds qui sont chaque fois à l'œuvre.

14 *Ibid.*: 269.